**Le Collège retire sa décision revoyant les attributions des échevins pour des raisons de forme mais pas de fond**

En effet, les faits à l’origine de la décision qui a été retirée continuent à interpeller le Collège. Il envisage donc de lancer une procédure à l’occasion de laquelle les échevins concernés seront entendus et au terme de laquelle toutes les mesures appropriées pourraient être prises.